



**Rapport portant sur les cas d'homicides  
répertoriés en Haïti du 1<sup>er</sup> au 30 avril  
2023**

**1<sup>er</sup> Mai 2023, Delmas, Haïti**

1

**# 4 Delmas 60(Musseau) Port-au-Prince, Haïti.  
+509 2943-2323, 3628-8142  
[ocnh109@gmail.com](mailto:ocnh109@gmail.com)  
[www.ocnh.org](http://www.ocnh.org)**

## **Tables de matière**

Sigles et Acronymes

Résumé

Introduction

Mise en contexte

Objectifs du rapport

Méthodologie

Bilan détaillé

Présentation cartographique des cas d’homicide et de concentration des violences,  
Commentaires et recommandations

## **Sigles et Acronymes**

- CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- CSPN : Conseil Supérieur de la Police Nationale ;
- DCPJ : Direction Centrale de la Police Judiciaire ;
- MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;
- MJSP : Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique ;
- OCNH : Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti ;
- ONU : Organisation des Nations Unies ;
- PNH : Police Nationale d'Haïti ;
- RNDDH : Réseau National de Défense des Droits Humains ;

## **A- Résumé**

*1-Il s'agit d'un bilan qui, de jour en jour, s'alourdit en termes de perte en vies humaines ; on en compte déjà pas mal. Chaque jour qui passe marque considérablement l'augmentation des actes de violences.*

*2-On assiste à des guerres de gangs ; à des massacres orchestrés par des gangs armés ; à des présumés bandits tués et brûlés par la population dans certains quartiers dans l'air métropolitaine et dans tout le pays. On pourrait dire que l'insécurité a clairement pris sa place au sein de la société.*

*3-Ce mois-ci, l'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti-OCNH a recensé, sur toute l'étendue du territoire, au moins 264 cas homicides dont la majorité représentant 92.8% vient du département de l'Ouest.*

*4-Parmi ces 264 personnes tuées, assassinées et/ou brûlées, l'OCNH a enregistré au moins l'assassinat de 11 femmes, 7 nouveaux nés, 3 garçonnets, 4 fillettes, 4 policiers, 4 journalistes, 2 avocats et une enseignante victime d'une balle qui ne lui était pas destinée. Toujours dans la même dynamique, le rapport de l'OCNH suit sans relâche son petit bonhomme de chemin avec toujours pour objectif principal de proposer un descriptif documenté de la réalité à l'attention de la population, des autorités concernées, et de la communauté internationale.*

*5-Outre cela, l'OCNH, au nom des personnes tuées, mutilées, maltraitées, enlevées, violées, exige que des actions concrètes soient posées par les concernées en vue de parvenir à l'établissement d'un climat de paix et de sérénité.*

## **B- Introduction**

6- Depuis des décennies, Haïti connaît la pire crise de son histoire. Un chapitre d'histoire, au lieu de se terminer, s'alourdit davantage. La résurgence des crises fait partie de notre construction historique mais celle-ci diffère de loin de ses précédentes par son degré d'infériorité. Haïti est devenu une République barbare et sanguinaire.

7- La population, agonisée et désespérée, se patauge entre la mort, la misère, l'insécurité et la résignation profonde. La fureur exercée par les groupes armés, dans le pays, la fait passer ipso facto comme des gibiers pris à la chasse. Ce qu'attestent les massacres en cours à Sources Matelas, à Cité Soleil et dans certains quartiers de la Capitale haïtienne. Difficile de trouver un citoyen haïtien qui n'a pas un rêve de voyage dissimulé.

8- Les gangs armés sont en train de créer leur propre espace sur le territoire de la République. Une réalité tribaliste que traduit même l'expression de " Territoire perdu" employé par la Ministre a.i de la Justice, Me Emmelie Prophète Milcé. Ainsi, pour traverser certaines zones dans le pays, il faut payer le droit de passage aux gangs contrôlant lesdites zones.

9- La Police Nationale d'Haïti se débat entre le manque de moyens et de volonté politique. Les agents de la Police tombent fréquemment sur les coups des gangs armés. Nonobstant leur récente percée dans le fief du gang de Ti Makak, elle reste impuissante pour combattre les gangs et rétablir la paix dans le pays. En témoigne le déferlement de la violence dans l'aire métropolitaine en cette fin de mois.

10- L'État ; si on se réfère au sens même de ce concept, on se rendrait compte, sans trop d'ambiguïté, que cette entité est inexistante en Haïti. Ainsi, parler de l'État haïtien requiert beaucoup d'audace. Comment peut-on parler d'un État qui est incapable d'assurer un minimum de sécurité à sa population ? Des personnes sont expropriées, violées, assassinées sous les yeux complices et inactifs des autorités. Un pays fermé et tribalisé, un peuple terrorisé au quotidien, une jeunesse déçue et désespérée, alors sur quelle base peut-on affirmer l'existence d'une puissance étatique dans cette anarchie engloutissante.

## **C- Mise en contexte**

11- Pendant le mois de mars, on assistait à une dégradation quasi-totale de la situation sécuritaire du pays, notamment dans la région métropolitaine du pays, caractérisée par des cas d'enlèvement qui se sont multipliés, des personnes n'ont cessé d'être assassinées, des actes de violences continuent d'être perpétrés, des guerres entre gangs et guerres de territoires, des affrontements entre les forces de l'ordre et gangs armés. Ces faits ont permis à l'OCNH de recenser près de 195 cas d'homicides dont 172 venant du département de l'Ouest.

12- Pour ce mois d'avril 2023, la situation sécuritaire du pays reste encore inquiétante et préoccupante. Le pays fait face à une constante instabilité politique et économique, ce qui a conduit à une multiplication de la violence et de l'insécurité. Les gangs armés continuent de sévir dans les quartiers les plus pauvres de la Capitale, Port-au-Prince, ainsi que dans d'autres villes du pays.

13- Ces groupes criminels contrôlent souvent des territoires entiers, extorquent de l'argent aux habitants et commettent des actes de violence, tels que des enlèvements, des meurtres et des viols.

14- En outre, la situation humanitaire est beaucoup plus compliquée, la crise alimentaire et sanitaire connaît actuellement son pic. La malnutrition et la présence d'autres bactéries sont visibles. Il est vrai que les autorités haïtiennes disent toujours qu'elles ont mis en place des mesures pour lutter contre l'insécurité, notamment en établissant des plans opérationnels de lutte contre le banditisme et le renforcement des présences policières dans les zones les plus touchées par les actes de violences.

15- Cependant, ces efforts restent jusqu'à présent insuffisants pour endiguer la vague de criminalité qui sévit dans le pays. En gros, la réalité sécuritaire du pays en ce mois d'avril est marquée par une forte insécurité, avec la présence des gangs armés dans de nombreuses zones du pays, ainsi qu'une situation humanitaire critique. Dans ce rapport, l'OCNH fait appel aux acteurs étatiques, une fois de plus, de passer à l'action parce que l'heure n'est plus aux belles paroles.

## **D- Objectifs du rapport**

16-Le rapport sur les cas d'homicides mensuels de l'Organisation des Citoyens pour une nouvelle Haïti-OCNH s'avère une contribution citoyenne visant à :

- Partager au public des informations sur les cas d'homicide pour les renseigner sur les zones à haut risque ;
- Sensibiliser l'Etat sur sa mission régaliennne afin qu'il puisse prendre des mesures sécuritaires urgentes ;
- Faire des plaidoyers par devant les instances concernées (CSPN, MJSP, MICT, DCPJ, ect.) sur la situation sécuritaire du pays en vue de mieux éclairer leur prise de décision;

- Contribuer au processus de la paix et de la sécurité, au respect des droits humains et au renforcement des institutions démocratiques.

## **C- Méthodologie du rapport**

17- Ce rapport est possible par le biais de deux Unités de l'OCNH: L'unité de Monitoring et Suivi pour la collecte des informations et l'unité de Recherches et Publications s'occupant de la rédaction du rapport et du traitement de données. Des techniques sont mises en œuvre pour la collecte et l'analyse desdites données :

- a- Une équipe faisant partie de l'unité de Recherche de l'OCNH a été mobilisée pour relever les données collectées de l'unité Monitoring et Suivi relatives aux cas d'homicide ;
- b- Des enquêtes de terrain ont été réalisées. Des enquêteurs.rices travaillant pour le compte de l'OCNH ont été dépêchés auprès des proches des victimes, sur les lieux ou ont pris contact avec des autorités pour se renseigner et obtenir des informations précises ;
- c- Des agents de monitoring ont aussi investi le terrain pour vérifier les informations circulant sur les réseaux sociaux et relatives à des cas d'homicide ;
- d- L'unité de Monitoring et celle de Recherche ont confronté avec rigueur les informations recueillies et ont consulté des sources institutionnelles (service de décès de différentes Mairies) et tant de la société civile que publiques ;
- e- Les informations certifiées ont été enregistrées et sont colligées dans le présent rapport.

## **D- Bilan détaillé allant du 1er au 20 avril 2023.**

18- Dans ce bilan qui n'est pas exhaustif, l'OCNH a recensé au moins 245 cas d'homicides avec 228 dans le département de l'Ouest.

- a- 1er avril, trois présumés bandits sont tués par la police nationale d'Haïti (PNH) à Canaan dans la commune de Croix-des-Bouquets. Patrick Innocent a été assassiné par une balle perdue dans la commune de Tabarre.
- b- 5 avril, un homme a été tué sous les balles assassines des bandits du groupe de Gang Kraze Baryè lors d'une tentative de kidnapping à Mayotte, localité de la commune de Pétion-Ville.
- c- 7 avril, le PDG de la Radio OR, le journaliste Jackson Ceus, est retrouvé mort dans son lit à la ruelle Esperance, localité de la commune des Gonaïves.
- d- 8 avril, un jeune garçon, présumé informateur de bandit, a été tué par des policiers à Bon repos, dans la commune de Croix-des-Bouquets.
- e- 9 avril, trois corps sans vie ont été retrouvés, à Thomassin 32, dans la commune de Pétion-Ville. Trois policiers ont été assassinés par les gangs de Ti makak, dans les hauteurs de Pétion-Ville. Deux autres présumés bandits ont été tués lors des

- affrontements entre eux et la police. Luckson Morin, propriétaire de La Différence Borlette, a été retrouvé mort dans sa voiture à Port-Salut.
- f- 10 avril, au moins 7 présumés bandits ont été tués par la police dans la commune de Pétion-Ville. Un jeune garçon a été assassiné lors d'un défilé de la base Gran Grif à Jean Denis, dans la commune de Petite Rivière de l'Artibonite.
  - g- 12 avril, Maître André Charleus, avocat, a été assassiné par balles dans la commune de Montrouis.
  - h- 13 avril, Me Jacques Philomé Amboise Pierre, avocat au Barreau du Cap-Haïtien, est assassiné par balles à la Cité Elie Lescot, dans la commune du Cap-Haïtien.
  - i- 15 avril, deux jeunes garçons ont été assassinés à la rue zéro K et 2 J dans la commune du Cap-Haïtien. Un présumé voleur a été tué lors d'une tentative de braquage sur un cambiste à Carrefour Zo Vincent dans la commune du Cap-Haïtien. Deux présumés bandits à bord d'une moto ont été tués à Meyotte, commune de Pétion-Ville. Dumesky Kersaint, jeune journaliste, a été assassiné à Waney 83, dans la commune de Carrefour.
  - j- 16 avril, François Samuel, agent de la promotion 27 de la PNH a été tué sous les balles assassines des bandits à Duval dans la commune de Croix-des-Bouquets.
  - k- 17 avril, trois individus ont été tués et brûlés par la population sous prétexte de banditisme à Pétion-Ville.
  - l- 18 avril, un cadavre est signalé à Gérald Bataille, dans la commune de Tabarre.
  - m- 19 avril, deux personnes dont une fille, victimes de balles assassines des bandits armés du gang KrazeBaryè lors d'un affrontement entre ces derniers et des agents de la PNH dans la commune de Pétion-Ville. 40 personnes au moins dont 13 personnes faisant partie d'une même famille ont été assassinées et brûlées à Source Matelas, une localité de la commune de Cabaret. Deux corps sans vie ont été retrouvés morts à Nazon dans la commune de Port-au-Prince.
  - n- 20 avril, un homme a été assassiné par des bandits du gang Kraze Baryè à Meyotte, dans la commune de Pétion-Ville. 8 personnes ont été retrouvées noyées dans les eaux de Cabaret dont 3 bébés. Deux corps sans vie ont été retrouvés à Morne Badais, commune de Pétion-Ville.
  - o- Au moins 70 personnes sont tuées à Cité Soleil allant de la période du 14 au 19 avril 2023.
  - p- 22 avril, quatre corps sans vie à Thomassin 32, dans la commune de Pétion-Ville. deux cadavres retrouvés à la rue Pommeyrac, commune de Delmas. Deux corps sans vie à Delmas 95. Un présumé bandit tué et brûlé vif à Girando, commune de Pétion-Ville.
  - q- 24 avril, 13 présumés bandits venus de la bande de ti makak, ont été lynchés et brûlés vifs à Canapé Vert par la population dans la commune de Port-au-Prince. 4 personnes sont retrouvées mortes à Laboule 13 dans la commune de Pétion-Ville. Deux journalistes sont assassinées à Saint-Marc. Une enseignante est tuée par balles à Port-au-Prince. Au moins 10 personnes ont été massacrées à Fort-Jacques dans la commune de Kenscoff.
  - r- 25 avril, deux présumés bandits tués et brûlés à Carrefour Feuille, commune de Port-au-Prince.
  - s- 26 avril, 3 personnes sont retrouvées mortes à Tabarre 48 dans la commune de Tabarre. 4 personnes sont mortes dont un enfant à Caradeux dans la commune de Tabarre. Au moins 6 individus dont un agent III de la PNH ont été tués lors d'un



- conflit terrien dans une localité dénommée Abraham, commune de Miragoane. 8 présumés bandits ont été tués et brûlés à Debussy dans la commune de Port-au-Prince. 13 autres présumés bandits ont été tués au Portail Léogâne par la police.
- t- 27 avril, un présumé bandit appréhendé par la police et tué par la population à Carrefour-feuille ; deux personnes tués à Fouchard, zone de la commune de Port-au-Prince.
  - u- 28 avril, 2 individus sont tués à Carrefour.
  - v- Deux présumés criminels tués par la population à la commune de Gros Morne.
  - w- 29 avril, Une femme presumee informatrice de bandit tues a Carrefour-feuille.
  - x- 30 avril, un jeune garçon présumé bandit a été lynché et brûlé par la population de La Gonave. Un présumé membre d'un groupe armé a été tué à Petit-Goâve. Un présumé criminel et sa concubine ont été tués par la police. 4 présumés criminels tués a Sous-Matla dans la commune de Cabaret

## **E- Présentation, commentaire et cartographie des cas d'homicides et de concentration de violences**

19- Les violences se sont multipliées pour ce mois d'avril. On compte pas mal de cadavres. Des corps lynchés et brûlés vifs.

20- Le mois d'avril est un mois de cadavres de plus car, partout où l'on passe dans le pays, particulièrement dans le département de l'Ouest, c'est la violence généralisée.

21- Cette partie a pour objectif de présenter les zones dans lesquelles l'OCNH repère plus de cas d'homicides et de concentrations de violences. À noter que ce bilan n'est pas exhaustif car on ne peut en aucun cas affirmer qu'on a recensé tous les cas d'homicides dans les pays.

22- Pour ce mois, allant du 1er au 30 avril 2023, l'OCNH a recensé au moins 264 cas d'homicides par balles, par des pierres ou des machettes, soit par la police, soit par des bandits ou la population.

23- Parmi ces 264 cas, 245 viennent du département de l'Ouest, ce qui fait qu'il représente 92.8%. Toutes les activités de violences sont concentrées dans ce département: les guerres de gangs, les enlèvements, les exécutions, les viols, les vols ; en gros, toutes les formes de terreur y résident. Alors qu'à Cité Soleil, c'est la guerre des civils armés, plus de 70 personnes ont perdu la vie et une cinquantaine blessées par balles.

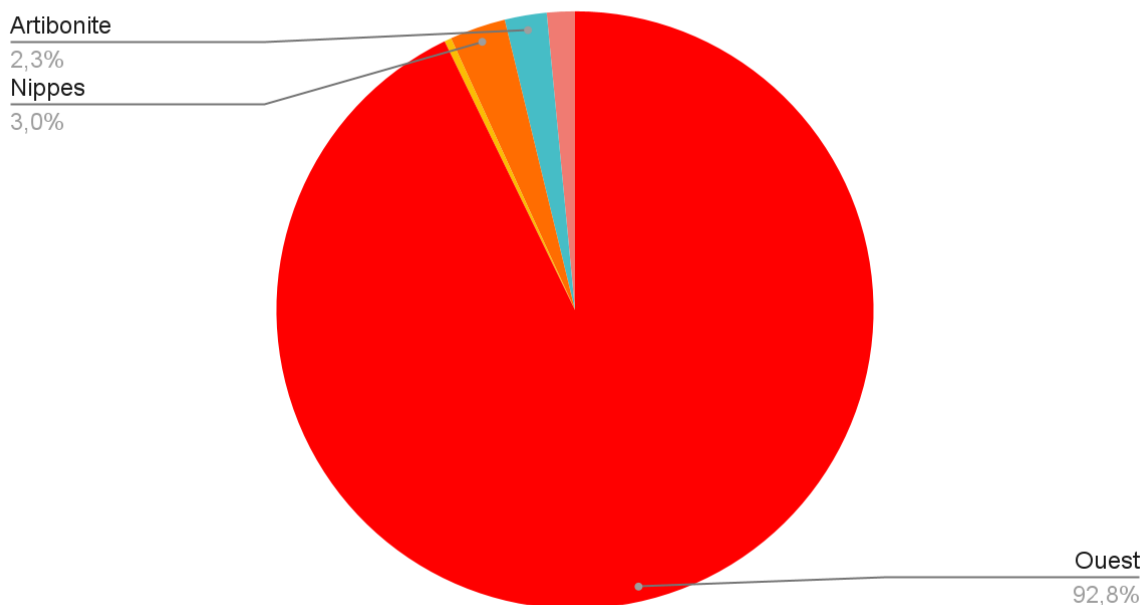
24- Pour les 7.2% restant, il s'agit du département de Nippes dans lequel on a enregistré 8 cas d'homicides représentant 3% ; et les départements de l'Artibonite et du Nord dont chacun enregistré respectivement 6 et 4 cas d'homicides et représentent environ 3,8%.

**25- Tableau 1.**

Les 5 sur 10 départements ayant recensé des cas d'homicides	Nombres de communes par département	Nombres de personnes tuées par armes à feu / armes blanches
Ouest	10 sur 22	245
Nippes	1 sur 11	8
Artibonite	3 sur 16	6
Nord	1 sur 19	4
Sud	1 sur 18	1
<b>TOTAL</b>	<b>18 sur 86</b>	<b>264</b>

**26- Graphique 1**

Nombre de personnes tuées



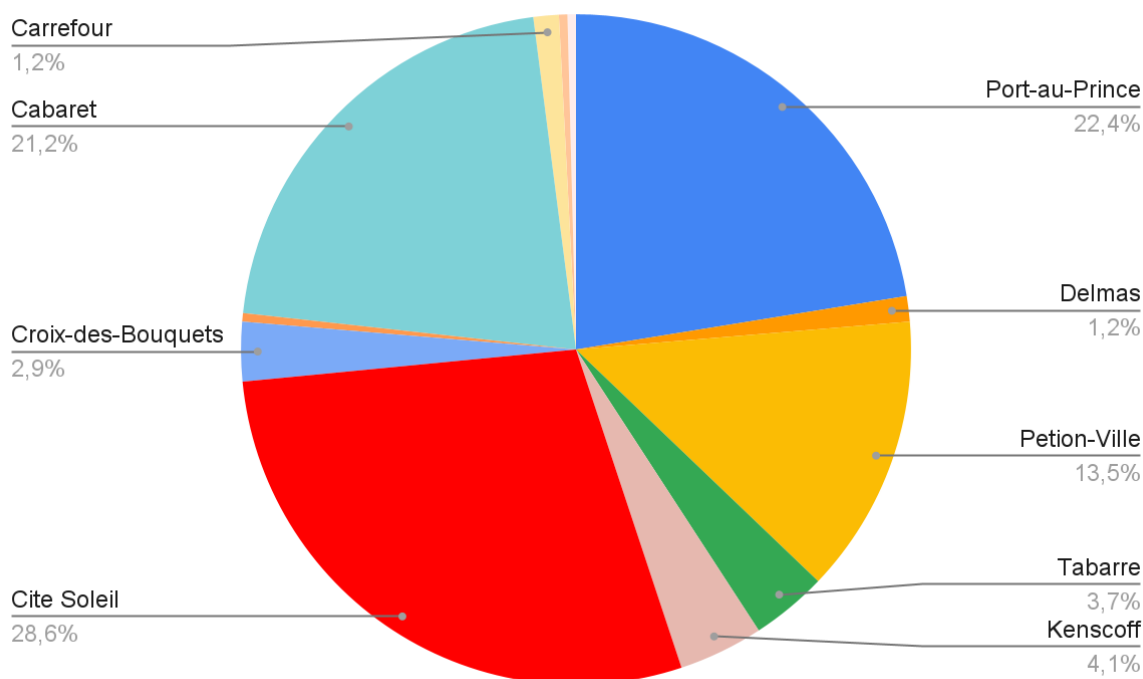
27- Ce mois, le département de l'Ouest a la prime. L'OCNH a recensé 245 cas d'homicides dans 12 communes sur 22. Les cas d'homicides se sont concentrés dans 4 communes : Cité Soleil avec au moins 70 personnes tuées, Cabaret avec 52 personnes, Port-au-Prince avec au moins 55 personnes et Pétion-Ville avec 33 cas au moins. Ces quatre communes représentent 85.7% du nombre de cas d'homicides enregistrés dans le département de l'Ouest. Les six (6) autres communes représentent 14.3% du bilan. Elles sont Kenscoff avec 10, Tabarre avec 9, Croix-des-Bouquets avec 7, Delmas avec 3, Carrefour avec 3 et Montrouis, La Gonave et Petit-Goâve avec 1 cas chacun.

28- À Cité Soleil, il s'agit de guerres de civils armés opposés ; tandis qu'à Port-au-Prince et à Pétion-Ville, c'est la panique totale, il s'agit d'une guerre opposant les gangs et la population accompagnée de certains agents de la Police Nationale d'Haïti ; et à la commune de Cabaret, il s'agit d'un massacre orchestré par le groupe de civils armés "Senk second" sur la population. Des femmes sont violées, tuées et maltraitées par les civils armés des nouveaux nés meurent, des enfants tués, c'est un carnage total.

**29- Tableau 2**

Liste de 12 communes sur 22 du département de l'Ouest ayant recensé des cas d'homicides	Nombre de personnes tuées par armes à feu ou armes blanches.
Port-au-Prince	55
Cite Soleil	70
Cabaret	52
Pétion-Ville	33
Delmas	3
Montrouis	1
Tabarre	9
Croix-des-Bouquets	7
Kenscoff	10
Carrefour	3
Petit-Goave	1
La Gonave	1
<b>TOTAL</b>	<b>245</b>

### 30- Graphique 2



## F-Commentaires et recommandations

31- Si, pour manifester contre l'indulgence des autorités étatiques et pour exprimer sa frustration face au laxisme de l'Etat, le peuple haïtien, à travers les rues, s'est armé de slogan comme source d'énergie nécessaire pour combattre leurs maux de toute sorte.

32- Pour ce mois-ci, un nouveau slogan qui était destiné pour combattre les gouvernements laxistes a refait surface, mais cette fois si, elle l'est pour déchouquer, lynché et brûlé ou massacrer les hommes et femmes armé.e.s qui sèment la terreur depuis longtemps : il s'agit de l'expression BWA KALE.

33- Constatant la passivité de l'Etat Haïtien en matière de protection des droits humains tels : le droit à la vie, le droit à la sécurité, et autres droits faisant partie des droits de l'homme, une majorité de la population tente de se protéger en utilisant une pratique de justice primitive, de vengeance privée contre les civils armés.

34- À sa manière, le peuple s'est montré capable de stopper les civils armés. Si, pendant les mois passés, les cas d'homicides, assassinats, massacres s'étaient tenus aux côtés des hommes armés, ce mois d'avril est marqué par la vengeance populaire.

35- À Canapé Vert, à la Boule, à Meyotte, à Turgeau, à Debussy, Carrefour-feuille, tout comme dans certains quartiers du Territoire national, la population, armée de machettes, haches, couteaux, et avec des agents de PNH, a mené des opérations de déchoquage intitulé “**operasyon chache bandit**” et a massacré plus d’une centaine de présumés kidnappeurs, assassins, faisant partie de plusieurs groupes de civils armés dans le pays.

35- Face à cette situation de violence généralisée, l’OCNH entend faire comprendre aux autorités concernées que parce qu’elles n’ont pas pu faire ce qu’elles auraient dû faire pour pallier cette situation, en voici ce que devient maintenant la situation.

36- La communauté internationale a besoin d’être plus dynamique dans le cas Haïti, en voici ce moment de vengeance populaire caractérisé par de graves atteintes au droit à la vie. Les dégâts sont considérables.

37- Ainsi, l’OCNH se sent une fois de plus consternée par la situation inquiétante qui sévit dans le pays et croit fermement que l’Etat doit intervenir avec diligence pour assurer un climat de paix, de sérénité incluant le respect des droits de chaque individu dans la société.

## **H- RECOMMANDATION**

**38-**Afin d’éviter le pire et toute pratique liée à la justice populaire ou de vengeance privée, l’OCNH invite à l’Etat Haïtien à prendre des dispositions urgentes pour garantir le droit à la vie, le droit à la sécurité et tous les autres droits de la population haïtienne, un comportement qui va faire comprendre à la population qu’elle n’est pas seule face aux fureurs des groupes armés organisés.

**39-**L’ OCNH , consciente de la gravité de la situation d’insécurité en Haïti , invite la communauté internationale, les États de la région à prendre des mesures nécessaires et concrètes pour mettre en œuvre les principes de solidarité et de coopération internationale en vue de contribuer à la création d’un climat de paix et de sécurité en Haïti. Ces mesures ouvriront la voie à l’organisation des prochaines élections afin de freiner cette crise socio-politique qui provoque une instabilité institutionnelle depuis trop longtemps dans le pays.